

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LE PÉTROLE ET LE GAZ DU CANADA MESURE CONCERNANT LES DROITS RELATIFS AU PÉTROLE ET AU GAZ

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Bussièrès (au nom du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Que le bill C-48, tendant à régler les droits relatifs au pétrole et au gaz sur les terres du Canada et à modifier la loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz, soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, avant de commencer mon discours, je tiens à dire au député de Calgary-Centre (M. Andre) que je demanderais conseil à Tommy Douglas bien avant de m'adresser aux sociétés Impériale, Gulf, Shell et autres grandes entreprises dont le député suit de toute évidence les conseils. On peut au moins dire de M. Douglas qu'il a toujours été le porte-parole des travailleurs et des travailleuses du Canada, et non des multinationales dont mon honorable ami est de toute évidence le porte-parole; il suffit d'écouter ses discours.

Une voix: Et la Husky?

Une voix: La Shell, c'est de la petite bière.

M. Waddell: Je vais reprendre mon discours quand mes amis qui siègent à ma droite se seront calmés. J'allais dire que nous débattons ce bill depuis fort longtemps. Je suis convaincu qu'il y a lieu d'en discuter pendant longtemps, car ce bill englobe toutes les questions nouvelles, tous les défis qui s'offrent à nous. C'est l'avenir du Canada qui est en jeu dans ce bill, et il vaut donc la peine que nous l'examinions un bon moment.

● (1710)

J'ai dit que le bill était passé inaperçu. Je ne voulais pas dire par là que les questions auxquelles il touchait étaient sans importance, mais plutôt que nous n'en saisissons pas la portée véritable. En effet, il suffit d'étudier le bill attentivement pour constater que certaines parties ont trait à des questions qui nous préoccupent beaucoup, dont nous discutons tous les jours à la Chambre et au sujet desquelles nous interrogeons chaque jour le ministre à la période des questions.

Le bill porte sur l'environnement dans les terres septentrionales. Je ne devrais pas dire qu'il porte sur cette question, mais plutôt qu'il évite d'en parler et qu'il n'en tient pas compte. Il n'en demeure pas moins que ce conflit entre la mise en valeur des ressources et la protection du milieu est une question à laquelle nous devons toujours être sensible. Le bill favorise une mise en valeur rapide des ressources de pétrole et de gaz naturel dans les terres du Canada, c'est-à-dire sur les côtes est et ouest ainsi que dans le Nord, soit les milieux qui sont les plus fragiles du point de vue écologique. Nous devons être très attentifs à cette question et, d'après les lettres et les réactions que mes collègues et moi-même avons reçues à la suite des discours que nous avons prononcés, je crois que les Canadiens le sont. Le bill a trait aux territoires nordiques du Canada. Nous sommes tous des nordiques. Bien que la plupart des Canadiens vivent à proximité de la frontière, le Canada demeure un pays nordique et nous nous considérons comme un peuple du Nord. C'est une importante partie du Canada, qui

Pétrole et gaz du Canada—Loi

nous rend différents des Américains et d'autres peuples du monde.

Nous espérons que les territoires du Nord se transformeront en provinces très différentes et très fascinantes. Sans doute peu de Canadiens ont jusqu'ici envisagé les possibilités qui s'offriraient à une province inuit au Canada. Nous commençons à peine à nous en rendre compte, mais il ne peut y avoir de province sans certaines recettes découlant des ressources et sans une certaine maîtrise de ces ressources. C'est là un des enjeux du bill et nous regrettons tous beaucoup, à la Chambre, que les nouveaux gouvernements territoriaux du Yukon ou des Territoires du Nord-Ouest, sans expérience, qui commencent à peine à se former, n'aient pas réellement été consultés lors de l'élaboration de ce bill. Je suis allé voir des représentants du gouvernement à Yellowknife, j'ai parlé à des gens de Whitehorse, et je me suis rendu compte qu'ils n'avaient pas vraiment été consultés lorsque ce bill a été rédigé.

Ceci m'amène à une autre question qui fait constamment l'objet de débats. Le député de Calgary-Centre y a fait allusion, peut-être un peu trop vaguement. Je pense à l'arrière-pays canadien. Même ceux d'entre nous qui viennent de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique estiment qu'ils viennent de l'arrière-pays. Comment les habitants du Nord et de certaines parties de Terre-Neuve, c'est-à-dire les habitants de l'arrière-pays, voient-ils leurs pouvoirs et leur rôle dans la maîtrise de leur mode et de leur rythme de développement face à la puissance et à la bureaucratie d'Ottawa et aux pouvoirs de l'industrie internationale, et à la façon dont tout ce monde contrôle leur existence? Voilà un des enjeux du bill.

Au sujet des sources d'énergie sous-marines, je me suis demandé s'il fallait mettre fin au moratoire sur les forages en Colombie-Britannique. Je me suis demandé jusqu'à quel point il fallait accélérer la mise en valeur d'Hibernia, qui devrait en assurer le contrôle, de la province ou du gouvernement fédéral. Le bill concerne toutes ces choses, et elles sont très importantes.

Il est une autre question que nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons essayé de soulever, sans grand succès apparent jusqu'ici, bien que j'estime que nous ne faisons que commencer la bataille et que nous finirons par la gagner. Le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) en parlera après moi. Cette question concerne une stratégie industrielle, ce qu'elle nous en coûtera et la façon de nous assurer que les entreprises canadiennes, et particulièrement les petites entreprises, y joueront un rôle. Nous ne voulons pas qu'elles soient laissées de côté. Concernant les peuples autochtones, j'aime bien servir cette analogie de l'Indien qui se tient sur le bord d'une grande route au moment où passe un camion. J'ai personnellement été témoin de ce genre de situation sur la route du Mackenzie dans les Territoires du Nord-Ouest. J'y vois presque un symbole de ces activités dont ne bénéficieront pas les autochtones. On pourrait dire la même chose de l'ensemble de notre pays, car nos petits entrepreneurs ont eux aussi été laissés pour compte. Le projet de loi passe sous silence d'importants aspects comme la stratégie industrielle, le contenu canadien, etc.

Cette mesure législative a également son importance du point de vue des relations étrangères. On y aborde la grande question de la souveraineté de l'Arctique, et la façon dont nous exploitons les régions septentrionales et nous en approprions